



Santé et bien-être des publics de la protection de l'enfance

3^e journée régionale de formation continue
des acteurs de la **Protection de l'enfance**

12 mai 2016

Salle du Ponant, Pacé (35)



2 B, rue du Pâtis Tatelin - 35700 RENNES
Tél. 02.99.38.04.14 - Fax. 02.99.63.41.87
E-mail : accueil@creai-bretagne.org
N° d'enregistrement formation continue : 53.35.01613.35



Santé et bien-être des publics de la protection de l'enfance

3^e journée régionale
de formation continue des acteurs de la
Protection de l'enfance

12 mai 2016

Salle du Ponant, Pacé (Ille et Vilaine)

Journée à destination des professionnels
de la **prévention**, de l'**accompagnement socio-éducatif**, de l'**ASE***, de l'**AEMO***, de l'**AER***,
de **PEAD***, de **MECS***, de **CDE***, de **FAE***, de **Placement familial**,
de **SMJIE***, de **STEMO***, de **services délégués aux prestations familiales**

Les sphères familiale et institutionnelle constituent pour l'enfant, dans le meilleur des cas, une ressource pour son développement, mais peuvent également intervenir comme un frein. Ainsi, l'exposition de l'enfant à des carences, à de la maltraitance et à des situations de violences conjugales impacte son développement, tout comme la répétition des séparations institutionnelles (turn-over des professionnels, placements-déplacements multiples) peut altérer sa qualité de vie et sa capacité à créer des liens.

Ces différents contextes de vie sont donc parfois à l'origine de troubles sévères de l'attachement qui risquent de compromettre le développement de l'enfant ou l'empêcher de faire les acquisitions indispensables.

Au cœur des préoccupations des acteurs relevant de la protection de l'enfance, le développement de l'enfant et son bien-être s'appréhendent de manière transversale (physique et psychomotrice, cognitive, sociale et relationnelle) avec une approche de la santé à la fois multidimensionnelle, situationnelle et individualisée. Toutefois, selon une étude récente de l'ONED¹, la connaissance de l'état de santé des enfants accueillis en protection de l'enfance ne semble pas suffisante pour les professionnels et « *rencontre*

différents obstacles, en premier lieu celui de l'absence de suivi systématique, ainsi que leur confrontation régulière à des situations d'urgence ».

Les recommandations récentes de l'ANESM dans le champ de la protection sociale² s'inscrivent dans ce contexte et visent à consolider les pratiques relatives au repérage des besoins de santé ainsi que les partenariats mis en place avec les acteurs de santé.

De même, la Feuille de route pour la protection de l'enfance 2015-2017 identifie parmi les leviers du changement l'enjeu du développement « *des partenariats pour mieux prendre en compte les besoins de santé des enfants les plus vulnérables* ».

Cette troisième journée régionale de formation invite les professionnels à se questionner sur la prise en compte, dans leur pratique d'évaluation et d'accompagnement, de la santé dans ses différentes dimensions (« physique, mentale et sociale »). Elle vise également à interroger la recherche d'implication des parents sur la santé et le bien-être de leur enfant, l'adhésion à des objectifs partagés pouvant alors constituer un levier à leur mobilisation.

* ASE : Aide Sociale à l'Enfance – AEMO : Action Educative en Milieu Ouvert – AER : Action Educative Renforcée – PEAD : Placement Educatif à Domicile – MECS : Maison d'Enfants à Caractère Social – CDE : Centre Départemental de l'Enfance – FAE : Foyer d'Action Educative – SMJIE : Service de Mesures Judiciaire d'Investigation Educative – STEMO : Service Territorial Educatif de Milieu Ouvert

¹ La santé des enfants accueillis au titre de la protection de l'enfance. CREAL Rhône-Alpes, ORS, FRAES, CG 74.
http://www.oned.gouv.fr/system/files/ao/oned_creaire_rapport.pdf.pdf

² « *Prise en compte de la santé physique et psychique des enfants dans les établissements et services mettant en oeuvre des mesures éducatives dans le champ de l'enfance* », ANESM, en cours de validation.
« *Évaluation interne. Repères pour les établissements et services prenant en charge habituellement des mineurs/jeunes majeurs dans le cadre de la protection de l'enfance et/ou mettant en oeuvre des mesures éducatives* ». ANESM. Janvier 2015



Santé et bien-être des publics de la protection de l'enfance

3^e journée régionale

de formation continue des acteurs de la

Protection de l'enfance

12 mai 2016

Salle du Ponant, Pacé (Ille et Vilaine)

Programme

-  8 h 30 Accueil des participants
-  9 h 00 **Ouverture**
⇒ **Muriel Condolf-Ferec**, Conseillère départementale d'Ille-et-Vilaine, déléguée à la petite enfance et à la PMI
⇒ **Emmanuel Fayemi**, Directeur Général, ADSEA du Finistère, administrateur CREAL de Bretagne
-  9 h 15 **Que deviennent les enfants placés ? Les enseignements de la recherche Saint-Ex**
⇒ **Docteur Daniel Rousseau**, praticien attaché du département de pédopsychiatrie, intervient au Foyer Départemental de l'Enfance à Angers.
-  10 h 15 Pause
-  10 h 45 **"La santé c'est un peu la vie", état des lieux de la santé des enfants confiés**
⇒ **Pierrine Robin**, maître de conférences à l'Université de Créteil
-  11 h 45 **Quelles articulations entre la PMI et la Protection de l'enfance en Ille-et-Vilaine ?**
⇒ **Claire Calvez**, Chef de service Protection de l'enfance
⇒ **Anne Lefèvre**, Médecin départemental
⇒ **Chantal Delalande**, Responsable Enfance Famille, CDAS de Fougères
⇒ **Anne PERON-PHAM**, Médecin de PMI
-  12 h 30 Déjeuner sur place
-  14 h 00 **Santé, bien-être, développement de l'enfant : quelles pratiques ?**
- **L'orientation « PJJ promotrice de santé » 2013-2016** : Danielle Dumortier, conseillère technique santé, direction territoriale 29-56, Laurent Goislard, conseiller technique santé, direction territoriale 35-22 et Suzanne Rousselet, conseillère technique en DIR
 - **Alimentation et bien-être** : Christine Georgeault, maîtresse de maison et Sarah Lucas, éducatrice spécialisée, Internat éducatif Le Sept, ESSOR 35
 - **Vie affective et sexuelle** : Claire Helmbold, éducatrice spécialisée et Fabienne Houeix, maîtresse de maison, foyer du Blosne, pôle AEREA, ARASS intervention planning familial
- 15 h 15 Pause
- 15 h 45 • **Conduites addictives** : Julie Caviggia, coordinatrice Foyer de Kerlann, Quimper, Fondation Massé Trévidy
• **Problématiques psychiques** : Philippe Boehler, travailleur social et Sophie Guillot, psychologue, Service d'AEMO, APASE
• **Refus de soins** : Bastien Lepvrier, Chef de service Pôle Alternatif et Yann Bisiaux, éducateur spécialisé à Entre-Temps. Association Beauvallon
-  16 h 45 **La feuille de route « Protection de l'enfance 2015-2017 » et la loi 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant**
⇒ **Pascal Thébault**, Directeur du CREAL de Bretagne
-  17 h 00 **Clôture**